

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2013

CONSOMMATION - (N° 1357)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE468

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 22 QUATER

Supprimer l'alinéa 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec le projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové qui réécrit l'article 22-2 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989.